

La crise deux fois

Edito

Nous voilà prévenus, ça va saigner ! Les grands principes de l'économie de marché qui devaient nous faire connaître les joies de la croissance permanente se sont pris les pieds dans une crise économique qui a été dopée par une crise financière. Avec cette double crise, on va morfler. Des suppressions d'emploi par centaines de milliers et un président de la République qui nous annonce en plein réveillon que « *les difficultés qui nous attendent seront grandes* », que nous devons « *faire des efforts* » et que nous devons nous préparer en « *travaillant plus* ». Pour autant, aucun changement de politique n'est envisagé puisqu'il n'est en effet pas question de revenir sur des « *réformes vitales pour notre avenir* ».

Plan de sauvegarde ou plan de relance, notre pays dont « *les caisses sont vides* » est capable de mobiliser 300 milliards d'euros pour l'économie, c'est-à-dire pour garantir les dividendes des actionnaires des banques ou des industriels. Arcelor-Mittal supprime 9000 emplois et verse 4 milliards d'euros à ces actionnaires (soit de quoi financer ces 9000 emplois pendant plus de 20 ans !)

En 2009 on va nous demander de faire un effort pour subir la crise et un autre pour que ceux qui l'ont provoquée ne la subissent pas.

A moins que...

Ne pas céder à la résignation face à ce qui nous est présenté comme une fatalité, c'est bien là le meilleur vœu que l'on puisse se souhaiter pour l'année 2009, car de plus en plus, là où il y a des mobilisations, les projets les plus inarrêtables s'enlisent, s'effritent, se reportent (la poste, les lycées, le travail du dimanche...).

Pour l'Inrap, même si l'on est en droit de se demander ce qu'il obtenu en échange, Bercy « libère » le repyramidage. La RGPP et la délocalisation (cf P2), la valse des amendements parlementaires (cf P3), l'emploi et les conditions de travail, toutes ces questions se gagneront dans notre mobilisation au sein de l'Inrap, mais aussi dans les actions qui viseront à faire converger les luttes de l'ensemble des secteurs, qu'ils soient du public ou du privé, pour que les plans de relance économique servent à la réponse solidaires aux besoins des populations en salaire, en logement, en protection sociale, en service public...

Le premier de ces rendez vous avec grèves et manifestations a lieu le 29 janvier 2009. Ne le ratons pas !

Le SGPA-CGT présente ces meilleurs vœux à tous les agents de l'Inrap et des SRA, à ceux qui, par leur suffrages à la CCP, ont confortés sa place de première organisation syndicale de l'Inrap, mais aussi aux autres, car il n'y aura de « *bonne année 2009* » que si on la gagne par nos luttes,

TOUS ENSEMBLE !

Actualité L'heure de vérité, ni +, ni -

On vit une époque formidable : crise des subprimes, crise financière, crise économique, crise sociale, crise culturelle, crise à tous les étages ; même la rupture est en crise ! Plan de relance I, plan de relance II ? Contre plan de relance !! En réalité la politique gouvernementale dénommée RGPP brade les services publics. Christine Albanel n'est pas la dernière à organiser les soldes : incapable de tenir ses engagements, elle reste totalement muette devant les derniers amendements parlementaires relatif au « plan de relance » et expédie l'archéologie préventive aux oubliettes, ni plus ni moins. Le 29 devient incontournable.

Le 29 janvier : haro sur la politique gouvernementale

A la Fonction publique

Des reculs en cascade

► **sur le plan salarial**, la situation pour les agents de la Fonction publique demeure profondément inacceptable. Et ce ne sont pas les 0,3 % de majoration de la valeur du point au 1er octobre, pas davantage que les 0,8 % annoncés pour 2009 et pas non plus la mise en oeuvre d'une nouvelle « GIPA » dès 2009 également, qui sont de nature à modifier la donne. Tout au contraire, ces mesures - au-delà de leur aspect quantitatif – tendent à avaliser une logique mettant à mal la grille indiciaire unique et le principe de carrière.

► **sur le front de l'emploi**, l'heure est aussi critique. En projetant un plancher de 30 600 emplois en moins pour 2009, en confirmant sa volonté de poursuivre dans cette voie les années suivantes, le gouvernement planifie une détérioration considérable des conditions de travail des personnels et en altérant la qualité du service public rendu, prépare de nouvelles externalisations/privatisations.

► **plus globalement, la RGPP**, avec son cortège de suppressions de services, de délocalisations, sa remise en cause du Statut des fonctionnaires, met en péril l'existence d'une Fonction Publique correspondant aux besoins et attentes de toute la population.

Des luttes nombreuses

Dans de nombreux secteurs, les personnels ne demeurent pas contemplatif face à cette politique régressive.

Au Ministère de la Culture

► **Une Administration centrale laminée** ; sous couvert de « modernisation » et de « renforcement », Christine Albanel organise la disparition de 7 directions et délégations. Fusion des services, confusion des organigrammes, les personnels tenus à l'écart des « réformes » vivent des angoisses de plan social.

► **les établissements publics en prennent aussi pour leur grade**. Le non remplacement d'un départ à la retraite sur deux s'applique aussi à eux. Face à la baisse des subventions de l'Etat, ils devront en outre développer des partenariats avec les entreprises privées pour augmenter la part des ressources propres affaiblissant ainsi le rôle de l'Etat en matière de politique culturelle.

► des services déconcentrés extrêmement affaiblis...

Les préfets persistent à militer activement pour la « mutualisation » (la dissolution) des SDAP à l'échelle départementale. Quant aux DRAC, elles apparaissent de plus en plus comme des coquilles vides, empêchées de contribuer comme elles le devraient à l'aménagement du territoire, au croisement et au dynamisme des politiques culturelles.

En Archéologie préventive

► RGPP

Filialisation des fouilles, « modernisation » des recrutements, démultiplication de l'offre concurrentielle et délocalisation du siège de l'Inrap à Reims sont les efforts du gouvernement pour signer l'arrêt de mort du service public de l'archéologie préventive.

► Plan de relance

Et comme si cela ne suffisait pas, sous couverts de plan de relance, les amendements parlementaires pleuvent sur les délais d'instruction des dossiers afin de limiter les prescriptions de diagnostics mais aussi de fouilles.

En outre, les parlementaires cherchent à dépénaliser la destruction de sites archéologiques au travers de projet sur la caducité des prescriptions de fouilles sur les logements quand celles-ci, faute de moyens, ne peuvent être réalisées dans des délais raisonnables.

► La convention de Malte

Alors que la France vient de quitter la présidence de l'Union Européenne, le gouvernement français et Christine Albanel s'apprêtent à enfreindre le droit international en matière de protection du patrimoine archéologique européen. En effet, la Convention de Malte stipule que les Etats du Conseil de l'Europe s'engagent à mettre en oeuvre des procédures de sauvegarde du patrimoine archéologique et non des procédures d'exception de sauvegarde de ce patrimoine. La Cgt réaffirme que la conciliation des intérêts économiques, scientifiques et patrimoniaux est non seulement possible mais une obligation du droit.

Archéoloterie : faites vos jeux : rien ne va plus

Inrap

Dans un maelstrom de projets de loi, le gouvernement laisse une pagaille d'amendements se développer contre l'archéologie préventive. Pas très fûté...

L'archéologie n'est ni de droite, ni de gauche ...

Au sénat, début décembre, cinq sénateurs de UMP et du PS déposent des amendements visant à améliorer le rendement de la redevance.

Ces amendements votés devaient porter le produit de la redevance à une centaine de millions d'euros.

En commission mixte paritaire le 15 décembre, cinq députés de l'UMP et du PS rejettent le dit amendement adopté précédemment.

Au Comité Technique paritaire ministériel du 18 décembre

Christine Albanel qui s'était engagée à soutenir toute initiative parlementaire visant à augmenter le produit de la redevance reste très atone quant aux explications sur le rôle de sa majorité dans le rejet de cet amendement. « tous n'étaient pas d'accord » s'est-elle contentait de dire le 18.

Un peu court... mais certainement vrai au moment même où faisait rage les débats sur la réforme de l'audiovisuel...

Le conseil des ministres spécial relance de l'économie

Bien que le gouvernement ait refusé de déposer lui même les amendements sur la RAP, la ministre a précisé que le ministère de la Culture proposerait, au gouvernement, en conseil des ministres du vendredi 19 décembre sur le plan de relance de l'économie, que cette augmentation de la RAP soit dans le collectif budgétaire de la loi de finances de 2009.

Plan de relance et archéologie

Suite au conseil des ministres du 19 décembre, le gouvernement veut relancer l'activité économique à partir de la construction BTP.

Le risque de légaliser la régulation des prescriptions

Ainsi, le projet de loi sur l'accélération des programmes de construction et d'investissement publics et privés a vu fleurir des amendements sur les délais de prescription de diagnostic qui serait ramener de trente jours à 21 jours. En clair, cela aurait pour conséquence de diminuer de 10 à 20 % le nombre de prescriptions de diagnostic. Ceci est bien évidemment inacceptable.

Quand E. Woerth parle d'archéologie...ce qui n'est pas rassurant !

Il ne suffit pas qu'Eric Woerth, ministre de l'économie, dise, dans une nuit de veille gouvernementale au parlement en décembre, que le gouvernement a choisi la sauvegarde du patrimoine pour que cela soit vrai.

La Cgt jugera la position globale du gouvernement en fonction des ses choix politiques pour que la mission de l'archéologie préventive puisse être réalisée dans de bonnes conditions.

Réduire concrètement les délais d'intervention

Seuls des moyens supplémentaires dédiés à la réalisation des diagnostics fera évoluer favorablement le dossier ; des délais d'intervention plus courts tant pour les diagnostics que pour les fouilles « fnapées », permettraient de calmer les assauts parlementaires.

L'amendement Dubois sur les fouilles préalables à la construction de logements sociaux

En CTP M le 18 décembre, la Cgt a rappelé à la ministre ses engagements du 26 novembre relatifs aux délais de réalisation des fouilles.

Sur la défensive

Christine Albanel s'en est sortie par une pirouette en renvoyant aux calendes grecques le problème des délais au travers d'un éventuel rapport parlementaire qui serait réalisé dans le courant de l'année 2009.

Danger grave et imminent

En clair, l'amendement ex-Dubois ne viserait en définitive qu'à faire « tomber » les prescriptions de fouilles sur les logements. C'est tout simplement inacceptable.

Une seule solution, la suppression

Pour la Cgt, seul un amendement de suppression sur l'amendement ex-Dubois est une position tenable tant cet amendement est nauséabond pour l'ensemble du dispositif législatif de l'archéologie préventive.

L'heure de vérité

Chacun peut constater que ces quelques amendements peuvent bouleverser l'ensemble du dispositif. La Cgt ne laissera pas ce gouvernement défaire le service public de l'archéologie préventive. **La Cgt appelle tous les agents à se réunir en AG, à voter la grève et à manifester nombreux le 29 janvier partout en France.**



Janvier 2009

Le Droit des agents

Elections des Commissions Consultatives Paritaires

Une fois n'est pas coutume, les personnels ont validé, dès le premier tour, le rôle incontournable des représentants Cgt qui totalise 46 % des voix dans les CCP. La Cgt prend acte du mandat et ne laissera pas la direction de l'Inrap agir à sa guise.

	décembre 2008 (1er tour)			janvier 2006 (2nd tour)		
Inscrits	1681			1488		
Votants	880			855		
Participation	52,35%			57,40%		
Nuls et blancs	31			9		
Exprimés	849			846		
	voix	%	sièges	voix	%	sièges
CGT	366	43,11	4	370	43,7	4
SUD	274	32,27	2	269	31,8	2
FSU	148	17,43	1	103	12,1	1
FO	61	7,18	0	68	8	0
CFDT	néant	néant	néant	36	4	0

Filière Scientifique et technique

	décembre 2008 (1er tour)			janvier 2006 (2nd tour)		
Inscrits	210			186		
Votants	109			114		
Participation	51,90%			65,00%		
Nuls et blancs	13			4		
Exprimés	96			110		
	voix	%	sièges	voix	%	sièges
CGT	60	62,5	3	64	43,7	2
FO	36	37,5	1	46	8	2

Filière administrative

Une fois de plus, nous vous remercions de la confiance que vous venez d'accorder aux représentants présentés par la CGT

	décembre 2008 (1er tour)		
Inscrits	53		
Votants	35		
Participation	66,04%		
Nuls et blancs	2		
Exprimés	35		
	voix	%	sièges
CGT	25	75,76	2
FO	8	24,24	0

Hors filières

En bref

Temps partiel en GSO vers une embellie ?

En 2008, la chasse au temps partiel était un sport extrêmement prisé en GSO, refus des demandes et retour vers le « temps plein » pour les bénéficiaires. Fin novembre, la situation évolue, les nouvelles demandes sont acceptées alors que les demandes antérieures restent sur le carreau. Aux CTP central de l'Inrap du 16 décembre l'administration s'engage à faire progresser le dossier. Les informations qui nous remontent semblent confirmer que l'Inrap a bien tenu ses engagements. Il n'en demeure pas moins que, comme l'exige la section Aquitaine du SGPA, il faut « dorénavant que le problème soit traité avec les organisations syndicales et les agents, dans un cadre plus global d'organisation du travail en Grand Sud Ouest. »

Affaire à suivre...

Bulletin d'adhésion au SGPA CGT

Nom : Prénom :

Adresse : Région :

Tel : Email : INRAP SRA Autre :

A retourner à CGT-Culture, 12, rue de Louvois, 75002 PARIS - email : sgpa.cgt-culture@culture.gouv.fr

Tel : 01 40 15 51 86 - Fax : 01 40 15 51 77 - internet : <http://www.cgt-culture.fr>